Je trace à Palavas

Un concours. Une voix !

Ville de PalavaslesFlots

www.palavaslesflots.com

DOSSIER DE PRESSE

Suite à la campagne d'affiche mystère, Palavas-les-Flots vous dévoile le concours de chant « Je Trace à Palavas ».
La Ville de Palavas-les-Flots lance un concours gratuit et ouvert à toute personne majeure, intitulé « Je Trace à Palavas », dans le but de désigner l'interprète officiel(le) d'une chanson inédite écrite en hommage à la ville. Une initiative artistique qui vise à mettre en lumière l'identité et l'ambiance unique de Palavas.

Une chanson signée KELMAX, un artiste au style singulier

La chanson du concours a été composée par **KELMAX**, un artiste auteur, compositeur et interprète à l'univers singulier, porté par une sensibilité à fleur de peau. Se décrivant comme un « créateur venu de nulle part », KELMAX revendique une approche artistique accessible, où la musique devient un outil d'expression, de lien et de réconfort.
Chaque chanson raconte une histoire, capture un moment de vie ou traduit une émotion universelle. Il puise son inspiration dans l'amour, l'humour, les relations humaines et les réalités du quotidien.
Pour présenter son projet, Kelmax a proposé au maire Christian Jeanjean une version de « Je trace » interprétée par une voix issue de l'intelligence artificielle.

Un projet collaboratif

Palavas-les-Flots

À la suite de cette présentation, la Ville de Palavas-les-Flots a sollicité l'agence Kadrilège pour imaginer un projet artistique d'envergure autour de cette chanson. Le concept du concours, sa direction artistique et sa co-production ont ainsi été entièrement conçus

par **Vincent Onorato** et **Christelle Corbes**. Dans cette démarche créative, Kadrilège a également proposé de collaborer avec **l'école de danse DNA**, dont les danseuses **Violette, Joddie, Ligia et Idriss** offrent une interprétation chorégraphique puissante et lumineuse du titre, renforçant l'identité solaire, festive et intergénérationnelle de l'initiative.

Un concours ouvert à toutes les voix majeures

Le concours s'adresse à toute personne majeure résidant en France métropolitaine, sans limite d'âge. Une seule participation est autorisée par candidat, et les inscriptions sont gratuites. Les proches et membres de l'organisation ne sont pas éligibles.

Une inscription simple et 100 % en ligne

Les inscriptions se font exclusivement en ligne via un QR Code présent sur les supports de communication de la Ville (affiches, site internet, réseaux sociaux). Aucun autre mode de dépôt (clé USB, mail ou support physique) ne sera accepté pour des raisons de cybersécurité.

Les participants devront fournir via le formulaire numérique :

- **Leurs nom, prénom, âge**
- **Leurs coordonnées (email et téléphone)**
- **Une courte vidéo de présentation ou d'interprétation (30 secondes max / 25 Mo)**
- **L'acceptation du règlement du concours**

Calendrier et déroulement

- **Inscriptions ouvertes du 1er juillet au 15 août 2025**

Après réception des vidéos, l'équipe organisatrice procédera à une première sélection. Les candidats retenus seront ensuite conviés à l'une des trois sessions d'audition devant un jury composé de professionnels et de représentants de la Ville.

Chaque candidat sera informé par email, qu'il soit sélectionné ou non.

Participez au jeu concours et devenez LA VOIX officielle de la chançon je trace à Palavas.

Contacts presse :

Christelle CORBES, Directrice de projet
06 19 89 72 08 / 01 81 22 21 88 ou christelle@kadrilege.fr

Martine BOURSAULT, Communication ville
04 67 07 73 05 ou communication@palavaslesflots.com